

Vous travaillez dans le secteur des imprimeries?

Vous allez toucher votre prime syndicale

CP 130 Imprimeries, arts graphiques & journaux

Quel montant vais-je recevoir ?

| Travailleurs | | Prépensionnés | | Chômeurs complets de 50 ans (*) | | Chômeurs complets de -50 ans (**) | |
|--------------|----------|---------------|-----------|---------------------------------|-----------|-----------------------------------|-----------|
| An | Mois | An | Mois | An | Mois | An | Mois |
| 132 euros | 11 euros | 85,2 euros | 7,1 euros | 85,2 euros | 7,1 euros | 66 euros | 5,5 euros |

Quelle est la période de référence?

1/10/2016 – 30/09/2017

Quand la prime est-elle payée ?

A partir du 23/01/2018

Que dois-je faire pour avoir ma prime ?

Vous allez recevoir une attestation de votre employeur à nous renvoyer en prenant bien note que :

- La prime ne peut être délivrée que si les cases 5 et 7 de l'attestation sont dûment complétées.
- Pour les prépensionnés et les chômeurs vous pouvez demander les attestations à votre secrétariat CGSLB
- Veuillez mentionner le nom et le numéro d'affiliation.
- Un minimum de 3 mois d'affiliation à la CGSLB et de 1 mois de prestations est requis pour avoir droit à un douzième de la prime.
- Les membres qui ont moins de 12 mois d'occupation, devenus chômeurs complets indemnisés au cours de la période de référence qui ont une ancienneté ininterrompue de 12 mois dans le secteur et qui sont affiliés à la CGSLB depuis au moins 3 mois au moment de leur licenciement, recevront la totalité de la prime (132 euros). Pour l'année d'après, ils recevront une prime spéciale de 66 euros.
- Par dérogation, les pensionnés ainsi que les jeunes entrant dans la profession ne devront justifier qu'un seul mois d'occupation et d'affiliation à la CGSLB pendant la période de référence pour recevoir la prime au prorata.
- La prime peut être octroyée avec effet rétroactif de trois ans.

(*) ancienneté de 10 ans

(**) jusqu'à la deuxième année complète de chômage

Vos collègues, amis et membres de votre famille peuvent aussi bénéficier de tous les avantages quand ils s'affilient.

Rendez-vous sur : <http://www.cgsלב.be/fr/saffilier-a-la-cgsלב>

S'affilier ? <http://www.cgsלב.be/fr/saffilier-a-la-cgsלב/registerer>

Votre Liberté Votre Voix

